

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du Comité scientifique
de l'Institut de promotion des formations sur l'islam**

A.Gt 20-02-2019

M.B. 27-03-2019

Le Gouvernement de la Communauté française;

Vu le décret du 14 décembre 2016 portant création d'un Institut de promotion des formations sur l'islam, notamment l'article 9, §§ 3 et 4;

Considérant la proposition transmise par le Comité de direction;

Sur proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres du Comité scientifique de l'institut de promotion des formations sur l'islam, en vertu de l'article 9, §§ 3 et 4, du décret du 14 décembre 2016 portant création d'un Institut de promotion des formations sur l'islam:

1) en qualité de personnalités issues des milieux académiques :

- a) Hassan BOUSETTA;
- b) Eric GEOFFROY;
- c) Nadia FADIL;
- d) Cécile VANDERPELEN;

2) en qualité de personnalités reconnues sur le plan scientifique ou intellectuel dans les domaines des études sur l'Islam :

- a) Yadh BEN ACHOUR;
- b) Iman LECHKAR;
- c) Kim LECOYER;
- d) Fatima ZIBOUH;

3) en leur qualité de de co-présidents du comité de direction :

- a) Françoise TULKENS;
- b) Andrea REA.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} mars 2019.

Bruxelles, le 20 février 2019.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des Chances et des Droits des Femmes,

R. DEMOTTE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Recherche et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT